



<b>DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN</b>	<b>VILLE DE LIBERCOURT</b>  EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS
---	---

## DELIBERATION N° 2023/68

### **OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉMOLITION DE 7 LOGEMENTS SITUÉS CITÉ DES ATELIERS PAR LE BAILLEUR MAISONS & CITÉS**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de Septembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 22 Septembre 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

#### **Etaient présents :**

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

#### **Etaient excusés :**

Monsieur Jean-Marie DERUELLE qui a donné procuration à Monsieur Alexis LEGRAND  
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES  
Monsieur Bruno DESRUMAUX  
Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Madame Maria DOS REIS  
Madame Mélissa DEMERVAL qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN  
Madame Pauline DETOURNAY qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK  
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

Madame Emilie BOSSEMAN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, par courrier du 29 Août 2023, le bailleur MAISONS & CITÉS a sollicité l'avis du conseil municipal de LIBERCOURT concernant la démolition de 7 logements situés au 1-3-5-7-26-50 et 52 Cité des Ateliers à Libercourt, lui appartenant, cadastré section AK 242 – AK 65 – AK66 – AK 67 – AK 171 – AK 18 et AK 17.

Le conseil municipal,

Après avis favorable de la commission « Prévention – Médiation – Sécurité – Renouvellement Urbain – Travaux – Gestion du Patrimoine – Urbanisme – Cadre de Vie et développement durable » qui s'est réunie le 18 Septembre 2023, après avoir pris connaissance de la note de synthèse et du plan de situation des logements remis avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, soit 28 voix, décide :**

- 1) d'émettre un avis favorable à la démolition par le bailleur MAISONS & CITÉS de 7 logements situés au 1-3-5-7-26-50 et 52 Cité des Ateliers à Libercourt, lui appartenant, cadastré section AK 242 – AK 65 – AK66 – AK 67 – AK 171 – AK 18 et AK 17.
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

La secrétaire de séance  
Mme Emilie BOSSEMAN



**Date de publication :** - 6 OCT. 2023

Pour extrait certifié conforme,  
LIBERCOURT, le ...-6 OCT.. 2023  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ

